Le Monde
DIMANCHE 30 AVRIL - MARDI 2 MAI 2023

Le travail discret de la planification écologique

Aux côtés d'Elisabeth Borne, une quinzaine d'experts prépare et coordonne les mesures du gouvernement

Pour donner corps au discours du mercredi 26 avril, au cours duquel Elisabeth Borne a hissé la transition écologique au rang de *« deuxième priorité »* pour les *« cent jours »* évoqués par Emmanuel Macron, la première ministre peut compter sur un rouage discret, créé seulement en juillet 2022, le secrétariat général à la planification écologique (SGPE). Car l'orientation donnée à la politique gouvernementale, qui se traduit par quelques mesures, la plupart déjà connues, et des précisions de calendrier, a été préparée avec le SGPE. Et c'est à ce même secrétariat qu'incombe la tâche de coordonner les politiques menées par les différents ministères.

Vision globale

Avant d'arriver à l'étape ultime que représentent la présentation d'un plan eau, des annonces sur la rénovation thermique des bâtiments ou des mesures de soutien à l'achat de véhicules électriques, combien de rendez-vous, de concertations entre les ministères et leurs cabinets, d'appels téléphoniques aux directeurs de cabinet ou d'administration centrale... supervisés par les experts du SGPE. Preuve supplémentaire du rôle que souhaite lui confier la cheffe du gouvernement, l'équipe dirigée par Antoine Pellion, d'une moyenne d'âge d'environ 35 ans – avec pour chacun la responsabilité d'un « programme », climat, biodiversité, budget et financement, économie circulaire, industrie, etc. –, va voir dans les prochaines semaines ses effectifs passer de quinze à vingt-cinq membres.

Chaque lundi matin, le SGPE, dont les fenêtres donnent sur l'esplanade des Invalides, à Paris, se réunit pour faire le point sur les chantiers engagés. Ce jour de la fin mars, l'ordre du jour de la réunion à laquelle *Le Monde* a pu assister aborde le dossier des transports, celui de la décarbonation des bâtiments, sans oublier *« une grosse réunion sur l'eau »* à l'agenda de la première ministre. Dans le collimateur aussi, les discussions avec le ministère de l'économie sur l'industrie verte, les achats publics durables, et, plus loin dans l'agenda, la Journée de la biodiversité (22 mai) ou encore la Fête de la nature (24 mai). Et, déjà, le projet de loi de finances 2024 à préparer.

Autour de la table siègent tous les permanents du SGPE et le conseiller transport d'Elisabeth Borne, Emmanuel Bossière, car cette question va être longuement débattue et les arguments des différents ministères soupesés. Sur l'électrification des véhicules, l'équation est délicate : comment augmenter la part de l'électrique dans le parc français, l'objectif étant des deux tiers en 2030, alors que les véhicules électriques pèsent moins de 15 % aujourd'hui ? *« La question est comment arriver à l'objectif en conciliant cela avec notre politique industrielle, sans renforcer la part des véhicules chinois moins chers, alors que les constructeurs français proposent peu de véhicules et pas en entrée de gamme ? »*, observe une des participantes. *« Bercy a essayé de jouer la guerre de position, en martelant que le pire était d'encourager l'achat d'une voiture chinoise. On a pu faire avancer les lignes en présentant des chiffres concrets »*, ajoute-t-elle.

Sur chaque dossier, les aspects économiques, environnementaux et sociaux sont méthodiquement disséqués

Emmanuel Bossière résume : *« L'équilibre entre écologie et économie est délicat à trouver. »* Les aides disponibles pour les particuliers pour l'achat de véhicules propres doivent-elles être étendues aux véhicules utilitaires pour accompagner les artisans, en lien avec la problématique des zones à faible émission ? *« Faut-il moduler le bonus proposé quand celui-ci est touché aussi bien pour l'achat d'une Tesla que d'une Dacia Spring ? »*, questionne un autre conseiller. La réindustrialisation pose aussi la question de l'augmentation probable des transports et du fret dans l'Hexagone, et donc des émissions de CO_2.

Sur chaque dossier, les aspects économiques, environnementaux et sociaux sont méthodiquement disséqués. Les débuts ont été difficiles, les ministères ayant l'habitude de préparer leurs positions et de les défendre pour gagner les arbitrages. *« On a mis six mois pour que cela change. On a obtenu le droit de parler directement aux différentes administrations, aux différents services sans devoir passer par les cabinets des différents ministères, même si, sur les sujets tendus, il est préférable de les associer »*, explique une des membres du SGPE. *« Cette approche très concrète de la transition écologique nous permet d'arbitrer dans tous les secteurs, d'avoir une vision globale, de croiser les cultures en amont des décisions »*, estime Antoine Pellion.

Multiplier les contacts

Mercredi 26 avril, par exemple, Elisabeth Borne a annoncé qu'elle présenterait, au début de l'été, la stratégie nationale biodiversité. *« Nous devons reprendre ce qui a été fait lors de la COP biodiversité de Montréal* [en décembre 2022], *les décisions mises en consultation ou déjà appliquées au niveau français. Et souvent préciser des mesures assez générales. Par exemple, que veut dire "développer la nature en ville" ? » « Pour une seule mesure sur la biodiversité, quand un plan de stratégie peut en contenir plus d'une cinquantaine, il nous faut nous concerter avec plusieurs ministères, que ce soit l'aménagement du territoire, l'agriculture, la pêche, l'industrie... Sans oublier la bataille classique pour les sous avec Bercy »*, développe un des membres du secrétariat.

« C'est un travail gigantesque à faire, mettre en cohérence tous les objectifs »
ARNAUD SCHWARTZ
président de France Nature Environnement

C'est la tâche du SGPE : multiplier les contacts avec les cabinets des ministres, être en lien permanent avec le commissariat général au développement durable dont certains ont rejoint le secrétariat général à la planification écologique, vérifier la cohérence des objectifs et des feuilles de route de chacun, avec aussi les différentes lois ou projets de loi avancés. Sans oublier les éléments discutés dans les multiples structures mises en place, tels le Conseil national de la refondation et ses nombreuses déclinaisons thématiques ou territoriales, France Nation verte et les vingt-deux chantiers de la planification écologique...

Pas toujours facile de s'y reconnaître et, surtout, d'y lire un grand récit sur l'écologie et le climat. *« Il n'y a toujours pas de vision portée par le président de la République ou la première ministre, pas de récit de la transformation de la société, mais des choses ont changé avec le SGPE,* analyse Anne Bringault, coordonnatrice des programmes au Réseau Action Climat, un réseau d'ONG peu suspect de complaisance envers le gouvernement. *C'est la première fois qu'on assiste à des réunions entre Matignon et les ministères concernés pour regarder comment gravir les marches de la stratégie nationale bas carbone, alors qu'avant seules les personnes de la DGEC* [direction générale de l'énergie et du climat] *y connaissaient quelque chose. Il y a une vraie appropriation de ces thèmes par les ministres. Et c'est grâce au travail en amont du SGPE. »*

Et de raconter avoir rencontré récemment Bruno Le Maire, le ministre de l'économie : *« J'ai constaté qu'il avait une meilleure connaissance des enjeux, on pouvait discuter de la fiscalité de l'aviation, ou encore de la nécessité de disposer de petits véhicules électriques. »*

Arnaud Schwartz, le président de France Nature Environnement, reconnaît lui aussi les changements, et se veut patient. *« C'est un travail gigantesque à faire, mettre en cohérence tous les objectifs, embarquer de nouveaux partenaires comme les collectivités territoriales. Il faut vérifier la validité et la faisabilité de tous les engagements, décider de tous ces chantiers transversaux, interministériels. Il faut être raisonnable, tout ne se fera pas sur un claquement de doigts »*, déclare-t-il. ■

RÉMI BARROUX